



Mémoire à propos du
Appui au projet d'ouverture et d'exploitation de la mine
Akasaba Ouest à Val-d'Or par
Mines Agnico Eagle Ltée

Présenté au
Bureau d'audience publique sur l'environnement
(BAPE)

28 Février 2017

Présenté par
L'Institut Canadien des Mines de la Métallurgie et du
Pétrole

ICM Section Val-d'Or

C.P.184,
Val-d'Or, J9P 4P3

Courriel : info@icmvaldor.com

Facebook : <https://www.facebook.com/icmvaldor/>

Représenté par

M. Marcel H. Jolicoeur, président

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE L'ICM	1
Les sections locales de l'ICM et leur mission	1
INTRODUCTION	3
LE PROJET	4
Les différentes approches pro actives et préventives du promoteur	Erreur ! Signet non défini.
LES POINTS D'INTÉRÊTS DE LA SECTION VAL D'OR DE L' ICM.....	5
Les retombées économiques	5
Les emplois	5
L'acceptabilité et l'implication sociale du projet.....	5
CONCLUSION	7

PRÉSENTATION DE L'ICM

Fondé en 1898, l'**Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole** (ICM) est la principale société technique œuvrant dans l'industrie canadienne des minéraux, des métaux, des matériaux et de l'énergie.

L'objectif de l'ICM est de jouer un rôle de chef de file dans l'industrie minière. Nous réalisons la promotion de l'excellence technique et professionnelle grâce à des programmes de formation pour les membres, au développement professionnel, au partage du savoir, au réseautage d'affaires et à la collaboration ainsi qu'à l'information publique.

L'ICM a toujours poursuivi trois principaux objectifs :

- Faciliter l'échange de connaissances et de technologies;
- Favoriser le réseautage, le perfectionnement professionnel et le compagnonnage;
- Souligner l'excellence et les réalisations remarquables de l'industrie des minéraux.

Les sections locales de l'ICM et leur mission

Les sections locales ont pour but d'informer et d'orienter leurs membres afin de répondre à leurs besoins tout en respectant la vision stratégique de l'ICM.

Les sections locales permettent aux gens de l'industrie qui demeurent dans les régions minières de socialiser et de se connaître. Nous présentons des opportunités d'affaires liées à l'industrie aux gens du milieu. Nous espérons ainsi devenir un vecteur d'amélioration professionnelle et technique et un outil de rétention, dans la région, pour les entreprises œuvrant dans le monde minier.

Les sections locales informent et font également connaître le secteur minier aux citoyens de la région. L'industrie et l'ICM ont tout à gagner à être transparents et à s'ouvrir aux gens pour :

- Permettre de comprendre les enjeux sociétaux.
- Prendre leur place dans l'économie du secteur.

Bien que la plupart des activités s'adressent plus spécifiquement aux gens de l'industrie minière, tous sont invités à y participer.

Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, il existe trois sections régionales de l'ICM. Ce sont les sections de Val-d'Or (80 ans), d'Amos et de Rouyn-Noranda, qui représentent

ensemble plus de 2 000 membres individuels et corporatifs œuvrant dans ou autour du secteur minier. Ces sections sont distinctes et indépendantes.

Nos membres sont des professionnels et autres intervenants de l'industrie minière cherchant à développer leur carrière, à établir des contacts avec l'industrie en renforçant leur réseautage professionnel et commercial, à approfondir leurs connaissances techniques et à contribuer à forger l'avenir de l'industrie. A ce titre, Agnico Eagle Limitée, en tant que membre corporatif, est le principal producteur d'or au Québec. Sa forte présence en région et ses pratiques bien reconnues en font un partenaire d'importance pour l'ICM.

INTRODUCTION

Il est reconnu que l'Abitibi-Témiscamingue est une des deux principales régions minières du Québec avec la Côte Nord, en termes d'activités minières. Il est également reconnu que les emplois créés dans cette industrie sont très bien rémunérés et ont un multiplicateur d'emplois indirect de 0.9, comparativement à 0.6 pour le secteur manufacturier québécois (Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles. MERN., Avril 2015). Plusieurs de ces emplois indirects se traduisent par des fournitures de biens et services à l'extérieur de la région, en particulier dans les grands centres.

Malgré une baisse de l'activité minière résultant de la fluctuation du prix des métaux des dernières années, le contexte économique régional s'améliore depuis, en grande partie grâce à l'exploration et au développement de projets miniers, particulièrement aurifères, prometteurs dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le projet d'ouverture et d'exploitation de la mine Akasaba Ouest à Val-d'Or par Mines Agnico Eagle Ltée s'inscrit dans la continuité et la croissance des activités de Goldex et d'Agnico Eagle en région. Il permettra ainsi, dans un contexte de développement durable, de maintenir et de créer de la richesse pour la collectivité régionale. Nous croyons donc à l'importance de ce projet en raison de son caractère structurant pour la région, de la proactivité du promoteur en environnement et de son respect envers les communautés environnantes.

LE PROJET

Mines Agnico Eagle (AEM) envisage de réaliser le projet Akasaba Ouest visant à exploiter une mine à ciel ouvert sur le territoire de la ville de Val-d'Or, afin d'y extraire du minerai de cuivre et d'or. Le projet est situé à une quinzaine de kilomètres à l'est du noyau urbain de Val-d'Or. Les particularités de ce projet sont multiples, car il intègre la participation des citoyens par différentes consultations publiques, en plus de minimiser l'impact sur l'environnement par des pratiques innovatrices du secteur minier. Beaucoup de mesures d'atténuation proposées seront mises en place, dont plusieurs vont au-delà de la réglementation actuelle. En plus de maximiser l'utilisation du concentrateur de la mine Goldex, le projet Akasaba Ouest contribuera à la réhabilitation de l'ancien site minier Manitou.

Les différentes approches pro actives et préventives du promoteur.

L'exploitation d'un gisement minier ne se fait pas sans impacts sur le milieu environnant. Les possibles conséquences sont multiples et peuvent affecter, entre autres, le sol, les eaux de surface et souterraines, la qualité de l'air, la faune et la flore. Il est de la responsabilité du promoteur minier de mettre en place et de faire le suivi des différentes mesures d'atténuation (AEM et WSP, septembre 2016) pour minimiser ces impacts sur le milieu.

C'est dans cette optique qu'Agnico Eagle s'est engagée à mettre en œuvre près de 75 mesures d'atténuation découlant des différentes réglementations, des consultations des parties prenantes et des enseignements tirés de la réalisation de projets similaires. Parmi ces mesures d'atténuation, citons par exemple celles de la construction d'un chemin alternatif pour répondre aux préoccupations des résidents du secteur, de la mise en place de programmes d'échantillonnage et d'inspections volontaires, des dialogues et ouvertures avec les parties prenantes, et autres aménagements du site de façon à minimiser l'empreinte environnementale.

LES POINTS D'INTÉRÊTS DE LA SECTION VAL-D'OR DE L'ICM

Les retombées économiques

En plus des emplois directs et indirects, le Projet se traduira par des retombées importantes liées aux dépenses pour la construction et l'exploitation du projet. Tout au long des 7 années de ce projet, ces retombées économiques significatives seront profitables aux travailleurs, aux municipalités, ainsi qu'aux fournisseurs et sous-traitants locaux et régionaux.

Le Projet prévoit un investissement initial de 51 M \$ et un total des coûts d'opération d'environ 165 M \$. Les salaires totaux payés sont estimés à 63 M \$, dont près de 53 M \$, pour les travailleurs des opérations minières et un peu moins de 9 M \$ pour ceux des opérations de traitement du minerai (AEM et WSP, septembre 2016)

Les emplois

Pour le projet Akasaba Ouest, l'ensemble des emplois directs et indirects estimés totalise environ de 85 à 100 personnes durant la période de construction et environ une centaine pendant la période d'exploitation. Il importe également de rappeler que le projet Akasaba Ouest consolidera les activités à l'usine de la mine Goldex, qui en plus de maintenir les 37 emplois actuels, en ajoutera quatre autres pour un total de 41.

L'acceptabilité et l'implication sociale du projet

La particularité du projet Akasaba Ouest repose sur une approche consultative et inclusive dès l'acquisition du projet pour identifier et informer les utilisateurs du territoire, autochtones, résidants, villégiateurs et autres, pour bien connaître leurs préoccupations. Cette nouvelle approche, découlant des nouvelles orientations d'acceptabilité sociale du MERN, a permis aux intervenants d'être entendus dans un premier temps.

Le projet repose également sur une durée de vie relativement courte. Le traitement du minerai s'effectuant à l'extérieur du site, soit à l'usine Goldex, le projet ne nécessitera pas de nouvelle aire d'entreposage des résidus miniers. Ces derniers seront disposés sous forme de remblai pour les ouvertures de la mine Goldex ou encore ils serviront de recouvrement sur l'ancien site Manitou, poursuivant ainsi la restauration de ce site.

La collecte d'informations, les différents inventaires sur le terrain et les modélisations requises pour évaluer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu social, ont été présentés à la population sous forme d'ateliers thématiques lors de rencontres à portes ouvertes.

Enfin, un programme de surveillance et de suivi environnemental sera exercé tout au long du projet pour s'assurer du respect des engagements et des obligations en matière d'environnement de la part d'AEM.

CONCLUSION

Le projet minier Akasaba Ouest d'Agnico Eagle présenté au Bureau des Audiences Publiques sur l'Environnement, est un projet qui doit aller de l'avant selon nous. Plusieurs raisons motivent nos recommandations dont les retombées économiques régionales, l'utilisation des infrastructures existantes, les consultations avec les communautés et les mesures d'atténuation proposées pour minimiser les impacts.

C'est pourquoi la Section Val-d'Or de l'ICM en tant que représentant de **l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole** (ICM), la principale société technique œuvrant dans les industries canadiennes des minéraux, des métaux, des matériaux et de l'énergie, donne son appui au projet. Et en tant que représentant de nos membres, nous confirmons notre soutien à l'ouverture et à l'exploitation de la mine Akasaba Ouest à Val-d'Or par Mines Agnico Eagle Ltée.

RÉFÉRENCES

Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles MERN (Avril 2015). *Bulletin Québec Mines*. (Le secteur minier : un excellent créateur d'emplois). Tiré de <https://www.mern.gouv.qc.ca/mines/quebec-mines/2015-04/secteur-minier.asp>

AEM et WSP. (Septembre 2016). *Projet Akasaba Ouest – Résumé (Annexe A : mesures d'atténuation)*. De : http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Mine_Akasaba_ValdOr/documents/PR3.3.pdf

AEM et WSP. (Septembre 2016). *Projet Akasaba Ouest – Résumé (page 4)*. De : http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Mine_Akasaba_ValdOr/documents/PR3.3.pdf

Marcel H. Jolicoeur
Président
ICM Section Val d'Or